

LE ROULEAU OPPRESSEUR ACCELERE !!!

Réunion intersyndicale PIC Val de Loire-petits soldats du Bailly : Toujours une belle mascarade... Entre les réorganisations à la « va comme j'te pousse », les nombreuses questions aux réponses trop évasives, les incohérences et errements pour tenter d'expliquer l'inexplicable, nos « gentils » patrons continuent de nous abreuver inlassablement d'une doctrine libérale où le petit personnel en prend plein son grade pour pas un rond... Morceaux choisis...

Lors de cette première rencontre en plénière de la rentrée avec la direction de la PIC, nous avons donc exprimé nos inquiétudes sur les conséquences en terme d'organisation et de conditions de travail, de l'installation de 2 TTF en novembre, sur le lancement de la gamme courrier « éco lettre verte » rapide (?). Nous avons aussi dénoncé fermement la bascule des fonctions dont un grand nombre d'agents ont été impactés, l'organisation des formations hors temps de travail effectif, la dégradation de la restauration et l'emploi abusif d'intérimaires. La Poste ne recule devant aucun argument bidon pour gagner du fric sur notre dos.

Restauration :

l'ogre Avenance va nous manger tout cru.

La PIC a fait venir une responsable de la DNAS (Direction Nationale des Affaires Sociales de LP) pour nous expliquer « qu'il y avait une dégradation du nombre de convives » (équipiers et convives ce sont les mêmes, c'est nous) et que leur « priorité allait à la restauration collective » (et pas « individuelle »-ouf !-), d'où le choix d'une distribution automatique, avec une maîtrise des coûts d'Avenance, premier distributeur européen de bouffe Tricatel collective, et en contrat national avec La Poste (sur les colos aussi d'ailleurs...). Les syndicats n'ont pu que constater les dégâts sur la dégradation récurrente en terme de qualité et de choix, et sur la considération du personnel : discuter sur le nombre de micro-ondes installés ne nous fera pas beaucoup avancer, d'autant plus que sciemment, on nous dégoûte d'aller bientôt manger comme des poulets de batterie, tout en soulignant qu'on ne maîtrise pas « le frein humain » (ça aussi c'est nous, et en plus c'est de notre faute !).

Non, Madame la DNAS, on ne dit pas « maintien de la restauration collective » mais bien suppression du self service.

L'avènement de Tais Toi Facteur

L'installation de 2 TTF (Tri dans l'ordre de la Tournée Facteur, 10000 plis/h, Solystic neuves, 250000€ chacune), début novembre, plan de tri en place le 21/11, accélère le processus de tri fin, notamment pour les bureaux ayant été jusqu'à maintenant épargnés : TCD complet sur Le Boulay, Vouvray, Chinon et Chambray entre 4h et 7h et TCD ECO Richelieu, Savigné et Azay vers 16h, pour l'instant. Quid du TCD+ de Marceau? Elle impactera la brigade 4h/11et l'après midi dont on peut s'attendre à un gonflement de leurs effectifs sans pour autant, augmenter l'effectif global de la PIC ; « il y aura maintien des positions vacantes » dixit le patron ou plutôt, devrions nous dire suppressions d'emplois... Mais toujours pas de chiffres à la clé.

Mort programmée du J+1 ...

Concernant le lancement de la gamme courrier « lettre verte », « rapide en J+2 » (on croit rêver !) ils n'ont aucune donnée chiffrée et sont incapables de répondre aux questions que nous leur avons posées : Quel impact sur l'organisation du travail en jour comme en nuit, sur les effectifs de nuits, les éventuelles modifications d'horaires...

En 2010, l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est une autorité administrative indépendante chargée depuis le 5 janvier 1997 de réguler les télécommunications et le secteur postal en France) avait refusé à la Poste son choix d'abandonner le J+1 en invoquant la sauvegarde du service postal. Pour autant, la Poste n'a pas renoncé à ce néfaste projet en lançant cette nouvelle gamme de courrier qu'elle appelle cyniquement « rapide » en J+2. Elle remplacera le courrier Eco avec au passage une augmentation substantielle du tarif... Si on tient compte des informations et objectifs émanant de la direction nationale pour les prochains mois, ils attendent une part de marché de ce produit autour de 20% et un recul d'autant sur la lettre J+1. Qu'en sera-t-il dans quelque temps quand la Poste aura tout fait pour sacrifier la QS du J+1 ? Il est clair que ce choix est uniquement d'ordre économique, quand on sait qu'il reste encore des milliers de postiers qui travaillent de nuit.

Les conséquences sur le traitement seront considérables, avec un basculement important d'effectifs de la nuit vers le jour, des conditions de travail en jour qui devraient une fois de plus se dégrader et un avenir en nuit plus qu'incertain.



La charrue avant les bœufs...

Preuve en est : après un brillant exposé de notre nouveau technocrate (il vendrait du sable aux pays du Sahara) responsable qualité sur les bienfaits de ce courrier vert écologique, la première réflexion de notre patron en direction des syndicats fut de nous demander d'accompagner les agents (de nuit) vers la sortie, en invoquant le sacro-saint graal : la prime de 2500€ dévolue à ceux qui quittent la nuit (fruit de la bataille nationale des nuiteux de 2006-07 développée par SUDPTT) , et les non moins célèbres BRH 9 et 10, qui accompagnent généralement les agents vers un rythme de travail encore plus « rythmé ». Même si elle ne faisait là qu'appliquer la réglementation en vigueur, La Poste se permet en plus, d'affirmer, au contraire de l'accord de 2007, que les primes de nuit ne seront pas maintenues pendant les 18 mois suivant le passage en jour ; et que si en plus, on décide de quitter La Poste, c'est encore mieux... Pour autant, notre réflexion fut de demander à cette assistance médusée, **pourquoi**, ne sachant pas (du tout) le « succès » et donc l'impact réel qu'aura cette lettre verte sur notre organisation, on essaye pas en premier lieu d'organiser le travail et ses chantiers en l'adaptant aux positions actuelles ? C'est avec un cynisme effarant qu'on nous répond qu'avec la conjugaison de l'arrivée des 2 TTF et de la lettre verte « rapide », la réduction des effectifs de nuit est irrémédiable... Dialogue de sourds. Toujours est-il que nous, SUD, **nous ne sommes pas un syndicat d'accompagnement vers la régression sociale... qu'ils ne comptent pas sur nous...**

Qui peut le moins peut le plus...

Sur le basculement de fonctions, nous restons opposés à ce processus, les mesures prises rétroactivement nuisent au déroulement des carrières des plus anciens, sur les futurs promotions des 1.2/1.3 et posent même des problèmes sur la santé. Dès 16% prévu initialement sur CQC en 2006, ils se vantaient d'en avoir fait passé 22 %... Cela démontre une nouvelle fois combien ils méprisent leur personnel...

Autre constat : l'emploi abusif d'intérimaires, enrôlés en tant « qu'agents de tri », sur des contrats de remplacement « en cascade » d'agents titulaires tantôt 2.1, 1.3 ou 1.2, et payés donc comme des agents de production de base, c'est à dire 1.2, nous pénalise directement puisque, par exemple, un intérimaire censé remplacer un pilote, finalement ne peut ni **piloter**, ni **animer**, ni **remplir cette fonction** au pied levé : pendant ce temps, les pilotes se tapent toute une vacation aux machines, dans des conditions parfois désastreuses pour leur santé (ex. : traitement façon twin tower du TPD+TCD), et les encadrants doivent tenter de boucher les trous soit eux même, soit en mettant une pression accrue sur les agents... A force de tirer sur la corde...

Formation : le BRH 49 de 2005 stipule bien que les formations doivent se dérouler pendant le travail effectif... Et rien d'autre ! Pas d'histoires d'heures sup, ni de promesses de faire occuper le futur poste (cabine par exemple) en question par quelqu'un de plus « conciliant », ce qui peut s'apparenter à de la discrimination ; d'autant plus que l'accord national sur les formations à La Poste du 21 février 2004 exige une négociation du Plan Annuel de Formation avec les syndicats... Ce que nous allons faire respecter !!! Il est jamais trop tard...



Elections : le 18 octobre prochain auront lieu les élections professionnelles (en nuit le 17 de 21h45 à 23h15, jour le 18 de 9h-12h et de 13h-16h ; une permanence RH sera tenue les 11 et 13 octobre pour les futurs absents afin de récupérer le matériel de vote, sinon c'est vote par correspondance en AR) ; dont l'enjeu dans la représentativité et la capacité du personnel à dire STOP ! seront primordiales. SUDPTT a toujours défendu bec et ongles le personnel et sa santé, notamment en CHSCT avec le siège obtenu aux dernières élections en 2007. Vous pouvez élire des représentants qui l'ouvrent, qui dénoncent l'état des choses et combattent les agissements de ce rouleau compresseur qu'est devenu La Poste.

Nous nous opposerons fortement à ce projet de restructuration néfaste et mettrons tout en œuvre pour construire dès 2012 une mobilisation nationale dans toutes les PIC et CTC, seul moyen efficace pour contrer une décision nationale.
Alors ouvrons la, tous ensemble !